

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 05 JUILLET 2022 – 18 h 30</p> |
|---|

Le conseil municipal, dûment convoqué le 30 juin 2022, s'est réuni en mairie le mardi 05 Juillet 2022, à 18 h 30, sous la présidence de M. le Maire, Pierre ROZE.

Présents : Pierre ROZE, Nadine GOUILLOUX, Dominique MAYET, Olivier LÉVIGNE, Elodie JOLY, Fabrice JOLY, Françoise GOUSSEF, Wilfrid MOIGNOUX, Philippe PICHON, Justine TOSONI

Procurations : François-Xavier AUBERT LA FAYETTE à Pierre ROZE, Virginie CHASSAIGNE à Nadine GOUILLOUX, Sarah HOSMALIN à Dominique MAYET, Pierre DAMBRICOURT à Françoise GOUSSEF

Absente : Virginie ARNOLD

Secrétaire de séance : Olivier LEVIGNE

Début de séance à 18 h 43

1/ approbation du CR du CM du mois précédent

Une demande est formulée : dans certaines rubriques, souhait d'avoir plus de détails et notamment si une délibération doit être prise, l'annoncer à l'avance.

=> approbation à l'unanimité, sous réserve d'une modification qui concerne le vote contre de Wilfrid en procuration de Elodie, dans la résolution pour l'achat de la maison Beauvoir au lieu d'abstention.

2/ Situation financière au 30 juin : budget général.

Pas de remarques notoires.

37% d'avancement en milieu d'année

3/ Budget / décision modificative budget communal

+ 77 000 € rénovation logements :

(appart place de la Conche « détails circulés en séance » + studio ex Robert
+ boulangerie)

+ 23 000 € pour la maison Beauvoir dont 17 000 d'achat et autres travaux.

A prendre du budget PAB pour - 100 000 € et ouverture de programme.

=> approbation à l'unanimité, sauf une abstention d'Elodie Joly.

=> délibération à signer par les présents + procuration.

4/ Centre de Gestion / renouvellement de la mission assistance retraite

=> approbation à l'unanimité.

1 / 3

5/ Lignes directrices de Gestion /

avis favorable du comité technique donné sur le document préparé par le conseil en 2021.

Nécessité d'une délibération.

=> approbation à l'unanimité.

6/ Cantine / avenants

- Un seul lot en dépassement (Bardage et Zinc) : + 7 800 €
 - Lecture de l'ensemble des rubriques. Présentation des écarts.
 - Pas de remarques notoires.
 - Soit au total : + 8 002,11 € sur un chantier de 329 000 €
 - Nécessité d'une délibération à envoyer à la trésorerie.
- => approbation à l'unanimité.

Remarque : mise en route de la nouvelle cantine prévue fin août.

Remarque : ancien local sera mis à disposition des jeunes.

6/ Appartement au-dessus de la cantine

Travaux en cours.

Autorisation à aménager à partir du 13 juillet.

7/ Jeunesse et reconstruction (chantier jeune)

Sont attendus le 11 juillet à 10 heures l'animateur plus un groupe de 6 jeunes / RDV gare de Courpière le lundi à 13 heures 30.

Le chantier débutera le mardi à 10 heures.

Nationalités (Mexique 2, Espagnol 2, Russe 1, Français 1)

Rappel : penser à faire découvrir la région aux jeunes / gérer les déplacements

Penser au repas international (repas de clôture préparé par les jeunes visiteurs pour les jeunes vollorais) le 30 juillet.

8/ Maison Beauvoir

Vu précédemment.

Achat fait pour 17 000 €

Des travaux de renforcement à prévoir.

9/ Boulangerie.

Travaux de peinture (2 875 €) fait.

Liste du matériel déplacé de Vollore à Escoutoux à remonter / information transmise.

2 / 3

10/ PAB

Pas de remarque particulière.

A noter la livraison et l'installation des parasols.

11/ Maison Archimbaud

Présentation de 3 offres pour contrôle technique, diagnostic amiante, plomb et autre.

(Socotec - 15 927,50 € ; Apave - 15 015,00 € ; Alpes Contrôle - 19 290,00 €)

Nécessité d'une délibération.

Proposition APAVE

=> approbation à l'unanimité.

Examen des esquisses de Madame Coll (Alter're archi)

Esquisses élaborées après reprise des travaux du cabinet Vraiment Vraiment.

Esquisses jugées conformes à ce qui avait été envisagé.

Tour de table

- Françoise Goussef a une suggestion : création d'une nouvelle association sur la base des arts créatifs (en substitution du club Chignore Âge d'Or qui n'existe plus). Est-ce que c'est une bonne idée ? Idée à soumettre dans le cadre du prochain forum.
Une remarque faite par le maire : si cadre social, possibilité de subvention.
Ces activités là peuvent être incluses dans le cadre de l'association qui animera la maison Archimbaud.
- Olivier Levigne, CR de la journée des correspondants de défense.
Possible inviter une personne de la cellule recrutement pour le forum des associations.
- Elodie Joly, question à propos des locataires de l'appartement au-dessus de la cantine qui ne pourront l'occuper qu'au 14 juillet. Qui paye le logement provisoire ?
Réponse du maire : la commune prend en charge.
- Dominique Mayet à propos du concours photo. Objectif de sortir le règlement pour les vendredis de Vollore. Proposition d'envoyer les photos sur une adresse mail de la mairie.
-
- Nadine Guillaud propose d'inviter la Mission Locale au Forum des Associations.
- Nadine Guillaud demande des volontaires pour le 14 juillet.

Fin du conseil.

Séance levée à 21 heures 19.

3 / 3